

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 7 décembre 2017 à 18 h 00 sous la présidence de Monsieur MOINET Claude, Maire.

Présents : Mme DELAUNAY Adeline, LIZERE Aurélie, Messieurs MOINET Claude, BOLZON Jean, CHIARADIA Jacques, GERAUD Philippe, LAMY Etienne, GERAUD Philippe, PRADEL Bernard.

Absents : Mme Nathalie ADAM, Mr Dominique MICHELIN.

Secrétaire de séance : Madame DELAUNAY Adeline.

Après lecture du dernier compte rendu, on passe à l'ordre du jour.

Objet : Plan entretien communal.

La société FREDON Aquitaine, missionnée par le smavlot47 pour le compte de ses communes membres, a réalisé un audit des pratiques phytosanitaires et des pratiques de gestion des espaces communaux. Il en résulte la nécessité de mettre en place un plan communal de gestion qui permettra d'optimiser le temps de travail des agents tout en arrêtant l'utilisation des produits phytosanitaires, néfastes pour les agents, les administrés et l'environnement. Pour mettre en œuvre ce plan à partir de fin 2017, la commune doit :

- Acquérir du matériel indispensable au désherbage et à la mise en place de méthodes préventives,
- Développer des actions préventives pour limiter le désherbage (changement de couvert, fleurissement adapté...),
- Mettre en place un plan de communication indispensable à la compréhension de la démarche pour les administrés.
- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan entretien communal.

Objet : Concours du Receveur Municipal / Attribution d'indemnité. A Mr DIOT Patrick.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a lieu de versé l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor, en poste à Villeneuve sur Lot, chargé des fonctions de receveurs de la commune, le Conseil approuve à l'unanimité de versé l'indemnité de conseil à Mr DIOT Patrick.

Rénovation Eclairage public.

Monsieur le Maire informe qu'une partie de l'éclairage public va être changé par des ampoules moins énergivores. Ce remplacement permettra de faire des économies d'énergie. Le coût de ces travaux s'élève à 8 061.49 € TTC soit 2 687.15 € pour la commune les reste étant pris en charge par le Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energie (SDEE).

Motion de santé du pôle Villeneuvois.

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion concernant le pôle de santé du Villeneuvois, qui offre aux habitants une proximité essentielle sur un territoire déjà gravement sinistré en matière sanitaire (pénurie de médecins, offre de soins...).

Le groupe de coopération sanitaire (GCS) qui voit la coexistence d'une structure publique (hôpital Saint-Cyr) et d'une structure privée (clinique de Villeneuve) permet au pôle de santé de fournir des prestations satisfaisantes pour ses usagers.

L'annonce de la vente de la clinique par le groupe ELSAN met aujourd'hui en danger l'existence même du pôle de santé du Villeneuvois, et donc de l'hôpital

Face à ces inquiétudes et aux menaces qui pèsent sur le service public de santé, le Conseil Municipal de TOMBEBOEUF à l'unanimité

- Affirme que le Pôle de santé constitue un équipement de proximité essentiel pour répondre aux besoins de notre bassin de vie ;
- Exige que soit étudiée la reprise des activités de la clinique par l'hôpital, afin de maintenir et de développer le pôle de santé.
- Demande que les projets de l'ARS concernant l'avenir du Pôle de Santé soient rendus publics et fassent l'objet d'un débat avec la population et les professionnels de santé ;
- Apporte son soutien à la communauté soignante et à toutes celles et ceux qui se mobilisent pour défendre l'offre de santé sur notre territoire.

Motion de solidarité avec le Conseil Départemental pour la survie du monde rural.

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande commune de Mr le Président du Conseil Départemental du Président de l'Amicale de Maire du Lot et Garonne et du Président de l'Amicale des Maires ruraux.

Depuis plus de 10 ans, la situation financière des Départements ruraux ne cesse de se dégrader en raison des désengagements continuels de l'Etat.

En Lot et Garonne comme dans la plupart des autres départements ruraux de notre pays, les capacités d'investissement, à la fois en raison de la baisse des dotations et, s'agissant du Département, du fait de refus de l'Etat de compenser à juste hauteur les allocations individuelles de solidarité (revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée d'Autonomie et Prestation de Compensation du Handicap) que nous versons pour son compte.

Aujourd'hui, nous voulons accentuer notre combat, pour que les spécificités de l'espace rural soient enfin reconnues à leur juste mesure.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement d'Eau47 – Exercice 2016

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel du service public eau potable et de l'assainissement.

Il rappelle le transfert des compétences « eau potable », « Assainissement Collectif » et/ou « Assainissement Non Collectif » par la commune au Syndicat Eau47.

Après avoir entendu lecture, et pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement établi par le Syndicat Eau47 pour l'exercice 2016, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Mandate Monsieur le Maire pour assurer la mise à disposition au public de ce rapport en le faisant savoir par voie d'affichage dans les 15 jours qui suivent sa présentation.

Travaux Salle des Sports

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le devis a été revu à la baisse, quelques modifications ayant été faite.

L'éclairage va être changé pour l'économie d'énergie,

Un local de rangement est prévu,

L'accès à la salle va être mis aux normes handicapés

Un devis de rénovation du court de tennis a été transmis au Président du Club de Tennis pour avis.

Divers.

Eglise Allemans :

Monsieur le Maire informe les élus, que le tour de l'église d'Allemans côté cimetière ainsi que le portail côté entrée de l'Eglise a été fermé avec un grillage pour la sécurité des personnes. Un arrêté municipal a été pris cet effet.

Illuminations de Noël :

Monsieur BOLZON tient à remercier Mr et Mme ROSSO pour avoir offert à la commune des décorations et guirlandes électriques.

Il informe qu'une nacelle a été louée pour les illuminations de Noël et tenait à remercier Mr Thierry DELAUNAY pour avoir donné bénévolement de son temps pour que notre village soit décoré.

PLUI :

Monsieur le Maire informe le refus de la DDT de mentionner en zone constructive la zone Nord de chez Mr et Mme de RICHEMONT.

Mr BOLZON demande si l'on peut compenser par la zone de « Pébiche » chez Mr et Mme NICOLEAU Mr le Maire confirme que la DDT refuse aussi.

Il est rappelé que le PLUI restreint la zone constructible autour du centre bourg, et que l'on ne peut pas s'en écarter.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée.
